



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.





**TURNOVER RELATIVEMENT FAIBLE**


Le turnover de la branche des entreprises d'experts en automobile se situe nettement en dessous de celui du secteur cadre de vie-technique.


Le solde entrées/sorties au cours de l'année 2012 est négatif.

**Effectifs entrés ou sortis au cours de l'année 2012**

		
Effectif en début d'année	5 448	51 855
Salariés entrés dans l'année	613	9 742
Salariés sortis dans l'année	964	10 164
Salariés entrés et sortis dans l'année	172	2 764
Taux d'entrée	11,3 %	18,8 %
Taux de sortie	17,7 %	19,6 %
Solde 2012	-6,4 %	-0,8 %
<b>Turnover annuel</b>	<b>14,5 %</b>	<b>19,2 %</b>

Sources : DADS 2012 – Traitement Ithaque

  $\text{Taux d'entrées} = \frac{\text{Nombre d'entrées 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$

  $\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$

  $\text{Turnover annuel} = \frac{(\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties})/2}{\text{Effectif début année 2012}}$



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année
- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié n'est compté qu'une seule fois, quel que soit le nombre de contrats qu'il a pu avoir dans des entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs).

Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, comme il est d'usage, sur la base des effectifs présents au 1<sup>er</sup> janvier et non sur les effectifs totaux tels qu'utilisés pour les autres indicateurs de ce document.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'experts  
en automobile



### SURREPRÉSENTATION DES CDD

La proportion de CDI (63 %) est supérieure à celles des CDD (30 %) dans la population des salariés entrants. Cependant, la part de CDD dans la population d'entrants est nettement plus élevée que dans la population de la branche (30 % contre 6 %).

### MAJORITÉ DE RECRUTEMENT DE SALARIÉS DE MOINS DE 35 ANS

Les entrants sont logiquement beaucoup plus nombreux chez les jeunes que dans les autres tranches d'âge. Plus de trois entrants sur cinq ont moins de 35 ans. Mais un tiers (36 %) a plus de 35 ans, ce qui est le signe d'entrées importantes en cours de carrière.

### RECRUTEMENTS PLUS IMPORTANTS CHEZ LES EMPLOYÉS

Le profil des entrants par catégorie sociale diffère de la population de la branche. Les recrutements concernent très majoritairement les employés qui constituent 57 % des nouveaux embauchés contre 49 % des salariés en poste.

Au niveau des cadres et des professions intermédiaires, les recrutements sont faibles au regard de ce qu'ils représentent dans la branche.



### SOLDE ENTRÉES SORTIES NÉGATIF

Pratiquement toutes les régions affichent un solde négatif des entrées/sorties.

Celui-ci est plus important dans les régions à plus forte densité de salariés (Île-de-France et Auvergne, Rhône-Alpes).

## Profil des entrants

### Répartition des entrants par branche professionnelle et type de contrat

Branche professionnelle	CDI	CDD	Apprentis	Autre
	63 %	30 %	2 %	6 %
	43 %	49 %	4 %	4 %

### Répartition des entrants par tranches d'âge

Branche professionnelle	< 35 ans	35-50 ans	50 ans et +
	64 %	25 %	11 %
	72 %	20 %	8 %

### Répartition des entrants par catégorie sociale

Branche professionnelle	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
	14 %	17 %	57 %	12 %
	27 %	43 %	23 %	7 %

## Mobilité annuelle par région

### Solde annuel 2012 = effectifs entrants – effectifs sortants

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	- 41	- 104
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	- 39	- 95
Auvergne, Rhône-Alpes	- 50	- 110
Bourgogne, Franche-Comté	- 22	- 50
Bretagne	- 4	- 15
Centre	- 14	- 79
Corse	0	11
DOM	- 1	27
Île-de-France	- 105	121
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	- 43	- 52
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	- 14	45
Normandie	1	8
Pays de la Loire	- 14	- 92
Provence-Alpes-Côte d'Azur	- 5	- 37
<b>Total</b>	<b>- 351</b>	<b>- 422</b>

Source : DADS 2012